

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2020

CONTENUS HAINEUX SUR INTERNET - (N° 2583)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 83

présenté par
Mme Ménard et Mme Lorho

ARTICLE 4

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« Conseil supérieur de l'audiovisuel »

le mot :

« juge ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est dangereux de faire du CSA une sorte de juridiction susceptible de porter atteinte à la liberté d'expression alors que la France est dotée d'un système judiciaire compétant.